Département : ISERE
Arrondissement : GRENOBLE
Commune de Veurey-Voroize

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ANNEE 2022
N° 2022-039
7.1 décision budgétaire

L'an deux mille vingt deux le seize mai le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascale RIGAULT Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal: 10 mai 2022

PRESENTS: Pascale RIGAULT, Jean Marc QUINODOZ, Elise GUTEL, Philippe HERAUD, Catherine ZWOLAKOWSKI, Jean Michel MAY, Véronique EUGENE, Danielle BRET DREVON, Sébastien LEMAUFF, Guy JULLIEN

ABSENTS EXCUSES: Aurore PIERRE pouvoir à Pascale Rigault, Philippe MONIER pouvoir à V Eugène Jean Michel DETROYAT, Monique RAMUS, Laurent CAUSSE

Jean Michel May a été élu secrétaire.

N° 2022/039 DM n°1 et n°2 pour le budget annexe de la maison de santé

Mme le Maire fait part de deux décisions modificatives à inclure au budget annexe afin d'intégrer les frais d'étude et de prendre en charge l'aide aux loyers pour les locaux des kinésithérapeutes.

Décision résumée ainsi :

N°1

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 041 2313 OPFI (ordre)	3 150,00		
R I 041 2031 OPFI (ordre)	3 150,00		

N°2

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 6168		709,00	
D F 65 6574	709,00		

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 17 mai 2022

PREFECTURE DE L'IS Pascale RIGAULT Maire de VEUREY VOROIZE

1 9 MAI 2022

SECTION COURRIER

Département : ISERE

Arrondissement: GRENOBLE

Commune de Veurey-Voroize

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ANNEE 2022

N° 2022-040

7.1 décision budgétaire

L'an deux mille vingt deux le seize mai le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascale RIGAULT Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 15

Date de convocation du Conseil Municipal: 10 mai 2022

PRESENTS: Pascale RIGAULT, Jean Marc QUINODOZ, Elise GUTEL, Philippe HERAUD, Catherine ZWOLAKOWSKI, Jean Michel MAY, Véronique EUGENE, Danielle BRET DREVON, Sébastien LEMAUFF, **Guy JULLIEN**

ABSENTS EXCUSES: Aurore PIERRE pouvoir à Pascale Rigault, Philippe MONIER pouvoir à V Eugène Jean Michel DETROYAT, Monique RAMUS, Laurent CAUSSE

Jean Michel May a été élu secrétaire.

N° 2022/039 DM n°1 pour le budget communal

Mme le Maire fait part de deux décisions modificatives à inclure au budget annexe afin d'intégrer les frais d'étude

Décision résumée ainsi :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 042 6811 /GADM (ordre)	22 000,00		
D I 041 2313 OPFI (ordre)	19 200,00		
D I 23 2313 10018 /ECELEM	22 000,00		
R F 73 7328	22 000,00		
R I 040 28041632 OPFI /D222 (ordre)	22 000,00		
R I 041 2031 OPFI /DCURE (ordre)	18 350,00		
R I 041 2033 OPFI /DCURE (ordre)	850,00		

POUR	CONTRE	ABSTENTION	
12	0	0	

PREFECTURE DE L'ISERE ait et délibéré à Veurey Voroize, le 17 mai 2022

19 MAI 2022

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE

SECTION COURRIER

Département : ISERE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Arrondissement : GRENOBLE	ANNEE 2022
Commune de Veurey-Voroize	N° 2022-041
	9.3.2 Autres

L'an deux mille vingt deux le seize mai le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascale RIGAULT Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2022

PRESENTS: Pascale RIGAULT, Jean Marc QUINODOZ, Elise GUTEL, Philippe HERAUD, Catherine ZWOLAKOWSKI, Jean Michel MAY, Véronique EUGENE, Danielle BRET DREVON, Sébastien LEMAUFF, Guy JULLIEN

ABSENTS EXCUSES: Aurore PIERRE pouvoir à Pascale Rigault, Philippe MONIER pouvoir à V Eugène Jean Michel DETROYAT, Monique RAMUS, Laurent CAUSSE

Jean Michel May a été élu secrétaire.

N° 2022/041 jury assise

Les jurés d'assises sont des citoyens tirés au sort qui participent, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes au sein de la cour d'assises. Les jurés sont des juges à part entière. Le rôle du Maire dans la composition du jury d'assises est précisé aux articles 261 et suivants du code de procédure pénale.

I - Principe

Dans chaque commune, le maire, en vue de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle, tire au sort publiquement, à partir de la liste électorale, un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral. Pour la constitution de cette liste préparatoire, ne sont pas retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit. Lorsque l'arrêté préfectoral de répartition a prévu un regroupement de communes. Il porte sur l'ensemble des listes électorales des communes concernées.

II – Les numéros tirés

Sur la liste électorale a été tiré au sort en tant que titulaires le numéro 898 et 174, comme suppléants les numéros 801,631,429,1037.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 17 mai 2022

Pascale RIGAULT Maire de VEUREY VOROIZE

ECTION COURRIER

19 MAI 2022